



ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)	
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)	
250 gamma
50 gamma
10 gamma
2 gamma
Magnetic depression
Depression magnetic
Flight lines
Lignes de vol

Flight altitude - 150 metres above ground level
Altitude du vol - 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10⁻⁴ tesla in SI units
1 gamma = 10⁻⁸ tesla in SI units

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21143 G CARTE
21-0/9e,f
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000-ÉCHELLE 1/20 000

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1988.
Ces études ont été subventionnées par la Commission géologique du Canada, en vertu d'un accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1988.

This map was compiled from digitally-recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained from the lower sensor of a helicopter and a fixed-wing gradiometer installation.
The helicopter system consisted of two cesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution vertically separated by 2 m below the helicopter. The fixed-wing installation consisted of two helium vapour magnetometers of 0.0009 gamma resolution vertically separated by 3.09 m installed in two nose booms mounted on a Britten-Norman Transair aircraft G-2022.
Flight altitude of the lower sensor was 150 m above the ground at 300 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 10 km. Flight path recovery was effected using video tapes recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter and film negatives from a vertically mounted 35 mm continuous strip camera inside the Transair.
The bases used for this map were obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
The data were leveled using a combined manual/computer process based on the differences of the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections. The total field values were interpolated onto a square grid (0.25 cm grid spacing) and then contoured.
Aerobase survey was carried out by Quasar Surveys Limited and Geophysical Surveys Inc., between February and July, 1985. Digital compilation and plotting was carried out by Quasar Surveys Limited, Mississauga, Ontario.
Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. 8000, Fredericton, N.B., E3B 2H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.
The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été établie de résultats obtenus au cours d'un levé aéromagnétique informatisé à haute sensibilité à partir de gradiomètres installés sur un hélicoptère et un avion. Le système sur hélicoptère consistait de deux magnétomètres à vapeur de césium à résolution de 0.005 gamma à une distance verticale de 2 m, suspendus à l'hélicoptère. L'installation sur avion consistait de deux magnétomètres à vapeur d'hélium de 0.0009 gamma à résolution verticale de 3.09 m installés dans deux pylônes jumelés montés sur le nez d'un avion Britten-Norman Transair G-2022.
Le vol du capteur inférieur a été effectué à une altitude de 150 m au-dessus du sol et chaque traverse était espacée de 300 m. Une ligne de contrôle a été effectuée au cours de 10 km les 10 km. La récupération de vol a été photographiée sur des bandes magnétophoto à l'aide d'une caméra montée à la verticale à l'intérieur de l'hélicoptère et sur des négatifs à partir d'une caméra 35 mm à films continus installée à l'intérieur du Transair.
Les données ont été nivelées par une combinaison de méthodes informatisées et manuelles basées sur les différences de lecture du champ magnétique à l'intersection des lignes de contrôle et de traverse. Les valeurs du champ total ont été interpolées sur une grille de 0.25 cm et les points ainsi obtenus ont été tracés pour tracer les courbes du champ total.
Ce levé aéromagnétique a été effectué par Quasar Surveys Limited et par Geophysical Surveys Inc. de février à juillet, 1985. La compilation informatisée et le traçage ont été faits par Quasar Surveys Limited de Mississauga, Ontario.
Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géophysiques, Division des Ressources minières, c.p. 8000, Fredericton, N.B., E3B 2H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.
Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérisée à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

